



COVID 19 réunion du 11-12-2020 Compte rendu

SUZZARINI Pierre Maire	GAVILLON Dominique Pour le SIAD	JOUBERT Joëlle Pour l'ADMR	PIZOT Catherine Pour l'EHPAD	LACROIX Hélène Médecin généraliste	BARBE Gilles Mairie	LALOUETTE Frédéric Pharmacien	LORENZI Florence Mairie
présent	présent	présente	présente	présente	présent	Excusé	présente

Présente : Marie-Pauline Rousseau, SG.

Début de la séance : 14h

Pierre SUZZARINI ouvre la réunion et fait part des informations transmises par M. Lalouette :

M. Lalouette réalise 1 à 2 tests antigéniques par jour. Notamment pour les familles des résidents de l'EHPAD.

Le centre de dépistage de la Mure arrive à répondre dans la journée. Les tests sont désormais réalisés à la Mure et non plus aux vestiaires du foot.

Par contre, des tests sont exceptionnellement réalisés, sur demande des médecins pour des cas particuliers (personnes âgées restées à domicile et suspectées de covid). En effet, on constate que le virus circule toujours ; ce qui peut entraîner une circulation du virus pour les personnes intervenantes (aides à domicile, infirmières, portage de repas, ...).

Compte tenu de cette information, il est décidé de ré-ouvrir les vestiaires du foot la semaine du 14 décembre pour procéder à des tests groupés des personnels de l'ADMR et du SIAD. Les infirmières du SIAD ayant reçu l'habilitation pourront procéder aux tests.

Pour les médecins, Dr LACROIX :

Le taux de positivité en Isère est à 9%. Le Dr Lacroix explique que nous sommes toujours en phase plateau.

Peu de consultation pour suspicion de covid (1 à 2 /semaine).

Pour l'EHPAD, Mme PIZOT :

Si les résidents ne plus testés, les tests continuent pour le personnel (notamment dans le secteur Alzheimer où les visites ont été arrêtées).

Les visites des familles peuvent avoir lieu, sous réserve de fournir un test PCR et antigénique.

Question débattue et infos diverses :

- Que faire de la situation d'une personne atteinte ou suspectée de Covid face à des tiers intervenant à domicile de manière exceptionnelle (cas des pompiers par exemple ou des kinés) : comment concilier le respect du secret médical et l'impératif de mettre un terme à la circulation du virus ?
- Tests AURA : après une légère confusion avec les services de la région, les services de la région ne sont pas en mesure de nous apporter le personnel médical nécessaire pour procéder aux tests. Il n'y aura donc pas de tests AURA.
- Vigilance : la pharmacie n'est pas un centre de test AURA (malgré l'information donnée à tort sur le site d'information de dépistage de la région.
- Pour les vaccins, le Dr Lacroix précise qu'ils devraient être délivrés sur prescription médicale.

Dernières informations : M. Lalouette nous a fait part qu'à l'approche des vacances, la demande de test antigénique a augmenté. Il réalise en cette fin décembre en moyenne 5 à 6 tests par jour en priorisant les familles des résidents Ehpad, les symptomatiques (< ou = à 4j) et les cas contact. Il ne peut pas répondre aux nombreuses demandes des asymptomatiques. Il insiste sur le fait que la pharmacie n'est pas un centre de dépistage de la région.

Prochaine réunion le Vendredi 8 janvier 2021 à 14 h
Fin de séance 14h45

* * *